

LECTURE- ÉCRITURE AU CP |



1. Quelques grands principes de l'apprentissage de la lecture.

Stanislas Dehaene,
Caroline Huron, Liliane Sprenger-Charolles

2. Quelques conclusions de l'étude : Lire-écrire au CP

Sous la direction de
Roland Goigoux

PRINCIPE 1 : PRINCIPE D'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU CODE ALPHABÉTIQUE.

Mobilité des lettres (ou des graphèmes). Il faut enseigner explicitement que le déplacement des lettres (ou des graphèmes) change la prononciation de la chaîne de caractères.

L'enfant doit comprendre que la lettre 'l' est une unité mobile qui peut former "la", mais aussi "li", "lo", ou encore "il" par un simple changement d'ordre.

L'utilisation de graphèmes mobiles (aimantés, découpés, ou imprimés sur des cartons) peut aider.

PRINCIPE 1 : PRINCIPE D'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU CODE ALPHABÉTIQUE.

Correspondance spatio-temporelle. Il faut apprendre à l'enfant que l'ordre spatial des lettres correspond systématiquement à l'ordre temporel des phonèmes.

Cela ne va pas de soi et nécessite un entraînement du regard, de l'attention spatiale, et du processus d'assemblage phonologique. D'où l'importance de faire alterner les structures consonne-voyelle et voyelle-consonne, en montrant à l'enfant qu'elles conduisent à des prononciations distinctes (li . il).

PRINCIPE 1 : PRINCIPE D'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU CODE ALPHABÉTIQUE.

Discrimination en miroir. L'enfant pré-lecteur ne comprend pas nécessairement que les lettres en miroir ('b' et 'd', 'p' et 'q') sont distinctes: son système visuel les traite comme des objets identiques vus sous des angles différents.

Il faut lui enseigner explicitement à « briser cette symétrie », en lui expliquant que ces lettres sont distinctes, qu'elles s'écrivent avec des gestes différents et se prononcent différemment.

Toute astuce qui peut aider l'enfant à les distinguer est la bienvenue.

PRINCIPE 2

Principe de progression rationnelle. Les graphèmes (lettres ou groupes de lettres qui codent un phonème) sont introduits un par un, selon une progression rationnelle.

Cette progression pédagogique est fondée sur un compromis entre plusieurs paramètres linguistiques connus pour influencer la difficulté de la lecture et dont certains peuvent être quantifiés par une analyse statistique de la langue.

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Régularité des relations graphème-phonème. Il faut enseigner les correspondances graphème-phonème en fonction de leur régularité statistique, les correspondances les plus régulières devant être enseignées en premier.

Par exemple 'v' se prononce presque toujours /v/, tandis que 'g' se prononce tantôt /j/ et tantôt /g/ -- la lettre 'v' sera donc introduite avant la lettre 'g'. Les enfants qui maîtrisent précocement les correspondances les plus régulières apprennent ensuite plus facilement les correspondances moins régulières

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Fréquence des graphèmes et des phonèmes. Il faut enseigner d'abord les graphèmes les plus fréquents et donc les correspondances graphèmes-phonèmes les plus fréquentes, c'est-à-dire celles qui permettent de lire le plus grand nombre de mots.

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Facilité de prononciation des consonnes isolées.

Il faut introduire en premier les consonnes

« continues » qui peuvent se prononcer même en l'absence de voyelle (qu'il s'agisse d'une liquide comme 'l' ou 'r', d'une nasale comme 'm' ou 'n' ou d'une consonne fricative comme 'f', 'v', 'j', 'ch', 'z' ou 's'). Ces consonnes continues seront introduites avant les consonnes occlusives (comme 'p', 't', 'k', 'b', 'd', ou 'g').

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Complexité de la structure syllabique

Structures consonne voyelle (CV), voyelle consonne (VC) puis CVC

Puis plus tard CCV et encore plus tard CCCV

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Inséparabilité des graphèmes complexes.

Certains phonèmes s'écrivent à l'aide de graphèmes dits complexes, car ils sont composés de plusieurs lettres (par exemple, 'ou', 'an', 'au', 'eau', 'ch', 'qu'...).

Certains de ces graphèmes sont fréquents et doivent être introduits relativement tôt dans la progression, en particulier ceux qui sont les seuls permettant de transcrire un phonème ('ou', 'ch', 'an', 'on', 'un'...).

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Cependant les graphèmes sont des unités purement conventionnelles qui se lisent comme un tout, et non pas selon les règles normales de l'assemblage (selon lequel $b+a=ba$).

Pour faciliter la mémorisation de ce qui peut apparaître à l'enfant comme une contradiction, on présentera toujours ces graphèmes, non sous forme de deux lettres, mais sous forme d'une seule entité inséparable (par exemple, un même carton ou une même couleur dans un livre, ou encore un même espace dans un domino).

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Lettres muettes. La présence de lettres muettes (par exemple le 'e' de « fée ») est une particularité fréquente en français, qu'il faut donc enseigner précocement. Il ne faut surtout pas les omettre, ce qui apprendrait à l'enfant une orthographe fausse, par exemple 'fé' ou 'peti'

Pour faire comprendre à l'enfant que ces lettres ne sont pas prononcées, on pourra les imprimer dans une couleur ou une police particulière (par exemple en gris clair ou en lettres blanches avec de fins contours noirs).

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Fréquence des mots.

Pour que l'enfant puisse lire rapidement de petits textes qui ont un sens, certains mots de haute fréquence doivent être enseignés précocement, même s'ils ne sont pas réguliers. Ce principe est particulièrement important pour les mots de très haute fréquence, qui sont pour la plupart des mots dits « outils » et qui incluent des graphèmes à prononciation exceptionnelle, comme le 'es' dans « mes », « tes », « ses », « les »...

PRINCIPE 2 : PRINCIPE DE PROGRESSION RATIONNELLE

Rôle des morphèmes :

Préfixes, suffixes, terminaisons grammaticales,
marques de dérivation

d de grand, t de petit, s, -nt...

PRINCIPE 3

Principe d'apprentissage actif associant lecture et écriture.

Apprendre à composer des mots et à les écrire facilite l'apprentissage de la lecture.

De plus, diverses recherches démontrent que l'exploration des lettres par le toucher ainsi que l'apprentissage du geste d'écriture (le tracé même de la lettre) améliorent la lecture.

PRINCIPE 3 : PRINCIPE D'APPRENTISSAGE ACTIF ASSOCIAN LECTURE ET ÉCRITURE.

Des activités d'écriture mais également des activités de composition de mots à l'aide de graphèmes mobiles (que ce soit sous dictée orale ou à partir d'images), où l'enfant joue un rôle actif et créatif, doivent être pratiquées tous les jours, en association très étroite avec les activités de lecture.

PRINCIPE 3 : PRINCIPE D'APPRENTISSAGE ACTIF ASSOCIANTE LECTURE ET ÉCRITURE.

Il importe toutefois d'éviter que, via ces activités, l'enfant construise des mots mal orthographiés (par exemple « anfan »), ce qui le conduirait à mémoriser implicitement une orthographe fausse. Pour ce faire, les exercices de composition et de dictée s'appuieront initialement sur des mots réguliers (« table », « chou », etc),

PRINCIPE 4

Principe de transfert de l'explicite vers l'implicite.

Les correspondances graphème-phonème doivent être initialement enseignées aux enfants sous forme de règles explicites (par exemple « qu » se prononce /k/).

L'enfant qui maîtrise ces règles devient capable de décoder des mots nouveaux en faisant un effort conscient (capacité d'« auto-apprentissage »).

PRINCIPE 4 : PRINCIPE DE TRANSFERT DE L'EXPLICITE VERS L'IMPLICITE.

Il importe de souligner que, au moins chez le lecteur débutant, la simple exposition à des mots ne semble pas suffire. Le début d'un enseignement optimal de la lecture doit donc combiner

l'enseignement explicite des règles

leur apprentissage implicite par le biais de lectures régulières et intenses.

PRINCIPE 5

Principe de choix rationnel des exemples et des exercices.

L'enfant s'appuie sur l'ensemble des exemples et des exercices qu'il rencontre pour en inférer ce qu'il pense être la règle ou la réponse attendue de l'enseignant.

Il faut donc choisir très soigneusement les mots présentés afin de faciliter la compréhension des règles de lecture et d'éviter d'induire l'enfant en erreur.

PRINCIPE 5 : PRINCIPE DE CHOIX RATIONNEL DES EXEMPLES ET DES EXERCICES.

Concordance avec l'enseignement.

On n'utilise jamais dans les exercices des mots qui font appel à des notions (phonèmes ou graphèmes) qui n'ont pas encore été apprises de façon explicite (au moins au cours des premières leçons).

En conséquence, au cours des premières leçons, tous les mots à lire doivent être soigneusement choisis afin de ne comporter que des combinaisons de graphèmes déjà appris.

PRINCIPE 5 : PRINCIPE DE CHOIX RATIONNEL DES EXEMPLES ET DES EXERCICES.

Distinction entre le nom et le son des lettres. La connaissance du nom conventionnel des lettres (a, bé, cé, dé, euh, èl, èm, o, pé...) est un prédicteur précoce de l'apprentissage de la lecture.

Toutefois cette connaissance peut gêner l'enfant quand il commence à apprendre à lire : en effet 'p' suivi de 'i' se lit 'pi' et non 'péi'.

L'enfant doit rapidement comprendre la différence entre le nom et le son des lettres.

PRINCIPE 5 : PRINCIPE DE CHOIX RATIONNEL DES EXEMPLES ET DES EXERCICES.

Variété des exemples et des exercices. Il faut éviter la mémorisation par cœur de raccourcis qui se substituent à la lecture authentique.

Chaque nouvelle leçon de lecture doit s'accompagner d'une variété de nouveaux exemples appropriés, présentés dans un ordre toujours différent.

PRINCIPE 6

Principe d'effort, de plaisir et de récompense. L'attention, le plaisir et la récompense sont des facteurs déterminants de la vitesse d'apprentissage.

- Attention
- Contexte motivant pour plaisir d'apprendre
- Efforts récompensés
- Activités ludiques : jeux de rimes, comptines, mots tordus
- Participation active des élèves, créativité

2) LIRE-ÉCRIRE AU CP

Un tempo rapide en début de CP (12 à 14 correspondances Grapho-Phonémiques dans les 9 premières semaines) accroît la clarté cognitive et favorise les capacités d'auto apprentissage si les tâches de déchiffrage sont à la portée des élèves

Les élèves faibles en code bénéficient d'un usage de textes déchiffrables dans une proportion importante (à partir de 60% de CGP étudiés préalablement).

LIRE-ÉCRIRE AU CP

Deux types de tâches d'encodage ont une influence positive sur les performances des élèves : Ecriture sous la dictée (jusqu'à 40' par semaine) et encodage autonome (jusqu'à 35' par semaine).

Les élèves initialement faibles bénéficient davantage de l'écriture sous la dictée.

LIRE-ÉCRIRE AU CP

La lecture à haute voix améliore les performances en code et en écriture pour tous, de 30' à 50' par semaine.

LIRE-ÉCRIRE AU CP

L'accroissement du temps consacré aux tâches de compréhension au cours de l'année scolaire et le temps accordé à l'étude de la langue (étude du lexique et de la morphologie) ont un effet positif, ainsi que le nombre de livre lus en classe par le maître (progrès dans la compréhension des textes entendus).

LIRE-ÉCRIRE AU CP

Les progrès en compréhension sont également liés au caractère explicite des enseignements, surtout pour les élèves initialement faibles : explications, reformulations, évocation des représentations mentales (à l'inverse des tâches des lecture-compréhension en autonomie).

LIRE-ÉCRIRE AU CP

Les tâches de production d'écrit ont un effet positif sur l'orthographe, ainsi qu'en compréhension pour les activités de planification et d'amélioration des productions.

LIRE-ÉCRIRE AU CP

L'encodage d'unités linguistiques choisies par l'élève a un effet positif, surtout pour les élèves les plus forts.

L'explication des tâches dans les activités d'écriture portant sur les syllabes ou les mots a un effet positif sur la progression des élèves faibles.

Passer du temps à produire en combinant des unités linguistiques déjà imprimées a un effet global négatif sur les performances finales de tous les élèves.